

### Activité 1.1.1.1

# RAPPORT DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DES ENFANTS VIVANTS AVEC HANDICAP (EVH) EN MILIEU SCOLAIRE DANS LA REGION DU CENTRE



Réalisé par  
La Coordination Régionale du CEFAN pour le Centre

Juillet 2024

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES SYMBOLES .....	4
LISTE DES GRAPHIQUES .....	5
LISTE DES TABLEAUX .....	6
1- INTRODUCTION .....	7
1.1- Contexte et justification .....	7
1.2- Objectifs de l'étude .....	8
1.3- Intérêts et zones de l'étude .....	8
1.4- Approche méthodologique .....	9
1.5- Cibles .....	9
1.5.1- Identification des localités .....	9
1.5.5- Formuler les questions spécifiques de la recherche .....	11
1.5.6- Présentation de l'échéancier .....	12
2- COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES .....	12
2.1- Collecte des données .....	12
2.1.1- Sélection des agents de collecte des données .....	12
2.1.2- Formation des agents de collecte des données et des encadreurs .....	12
2.1.3- Collecte des données proprement dite .....	13
2.2- Résultats de l'étude et Analyse des données .....	13
A. CIBLE N° 1 : Elève / EVH /DIREC-TEUR-TRICE .....	13
a) Identification .....	13
i) Elève et qualité .....	13
ii) Classe .....	14
iii) Etablissement scolaire .....	14
iv) Sexe .....	15
v) Age .....	15
b) Questions spécifiques .....	16
i) De quel(s) type(s) de handicap(s) souffre l'élève (l'enfant) ? .....	16
ii) L'EVH vit-il avec son/ses parent(s) ? .....	16
iii) L'EVH vit-il à côté de son établissement scolaire ? .....	17
iv) Y-a-t-il des enseignants spécialisés au sein de l'école ? .....	17
v) Quelles sont les difficultés rencontrées au sein de l'établissement scolaire ? .....	17
vi) L'EVH a-t-il des difficultés d'apprentissage en classe ? .....	18
vii) L'EVH est-il victime de stigmatisation et/ou de discrimination à l'école .....	18
viii) Que peut-on faire pour l'aider à surmonter toutes ces difficultés ? .....	19

ix)	Les Associations/OBC/ONG et/ou un ministère accompagne il les EVH ? .....	19
B.	CIBLE N° 2 : LES SECTORIELLES .....	20
a)	Identification de la sectorielle (MINAS/MINEDUB/MINFOF/MINESEC/MINESUP/ MINETFOP) .....	20
i)	Nom du Ministère .....	20
b)	Organisation structurelle.....	21
C.	CIBLE N° 3 : ASSOCIATIONS/OSC/OBC/ONG .....	24
a)	Identification de l'OSC/OBC/ONG.....	24
i)	Qualité et Catégorie .....	25
b)	Organisation structurelle.....	25
i)	Quelles sont vos cibles principales ?.....	25
ii)	Avez-vous des partenaires qui vous accompagnent dans vos actions ? .....	26
c)	Questions spécifiques .....	26
i)	Combien d'EVH avez –vous déjà accompagnés ? .....	26
ii)	Avez-vous un répertoire des enfants / EVH que vous accompagnez ?.....	27
iii)	Quels sont généralement les besoins des EVH que vous accompagnez ?.....	27
iv)	Accompagnez-vous les écoles qui acceptent l'inclusion scolaire ? .....	27
v)	Connaissez-vous d'autres structures associatives qui font le travail similaire au vôtre ? .....	28
vi)	Quels sont vos besoins en termes de renforcement des capacités ? .....	28
D.	CIBLE N° 4 : LES COMMUNES.....	29
a)	Identification de la commune .....	29
b)	Organisation structurelle.....	29
i)	La Commune encadre-elle les EVH ?.....	29
ii)	La Commune a-t-elle les moyens nécessaires pour cela ? .....	29
iii)	Quelles sont vos autres cibles ?.....	30
iv)	Avez-vous d'école (s) inclusive(s) que vous accompagnez ? .....	30
v)	La Commune peut-elle être capable de prendre en charge le salaire de quelques enseignant-e-s "spécialisés" des écoles inclusives ? .....	30
c)	Questions spécifiques .....	31
i)	Avez-vous un répertoire des enfants et autres personnes souffrant de handicaps de votre Commune ? .....	31
ii)	Quels sont généralement les besoins des EVH à besoins spéciaux ? .....	31
iii)	Qu'apportez-vous comme appuis sur le plan social, aux personnes handicapés en général et aux enfants en particulier ? .....	31
iv)	Quels sont vos besoins en renforcement de capacités ? .....	32
v)	Avez-vous déjà entendu parler du CEFAN (Cameroon Education For All Network)	32

3- DIFFICULTES RENCONTREES, FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	32
3.1- Difficultés rencontrées .....	32
3.2- Forces de l'Etude.....	33
3.3- Limites de l'Etude .....	33
4- LECONS APPRISES.....	33
5- RECOMMANDATIONS .....	34
6- ACTIONS DE PLAIDOYER .....	35
CONCLUSION .....	35
ANNEXES .....	Erreur ! Signet non défini.

## **LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES SYMBOLES**

**CEFAN** : Cameroon Education For All Network

**CDE** : Convention relative aux Droits de l'Enfant

**CNRH** : Centre National de Réhabilitation des personnes Handicapées

**DA** : Délégation d'Arrondissement

**DD** : Délégation Départementale

**DELICE** : Droits de l'Enfant : un Livre pour Chaque Enfant

**DR** : Délégation Régionale

**EBES** : Enfants ayant des Besoins Educatifs Spéciaux

**EBMSP** : Enfants ayant Besoin de Mesures Spéciales de Protection

**ECAM** : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

**EPT** : Education Pour Tous

**ESEDA** : Ecole Spécialisée pour Enfant Déficient Auditifs

**EVH** : Enfant Vivant avec Handicap

**MINAS** : Ministère des Affaires Sociales

**MINEDUB** : Ministère de l'Education de Base

**MINEDUB** : Ministère de l'Education de Base

**MINESEC** : Ministère des Enseignements Secondaires

**MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**ONG** Organisation Non Gouvernementale

**PVH** : Personne Vivant avec un Handicap

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

**UNICEF** : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : élève vivant avec handicap.....	13
Graphique 2 : Classe .....	14
Graphique 3 : Qualité de l'établissement scolaire .....	14
Graphique 4 : Sexe des répondants .....	15
Graphique 5 : Age des répondants .....	15
Graphique 6 : Type de handicap .....	16
Graphique 7 : L'EVH vit avec qui ? .....	16
Graphique 8 : L'EVH vit-il à proximité de l'école ?.....	17
Graphique 9 : Présence des enseignants spécialisés.....	17
Graphique 10 : Difficultés d'apprentissage .....	18
Graphique 11 : Victime de discrimination .....	18
Graphique 12 : Accompagnement des EVH par les structures associatives ou étatiques.....	19
Graphique 13 : Noms des sectorielles (ministères) .....	20
Graphique 14 : La sectorielle accompagne-t-elle les EVH ? .....	21
Graphique 15 : Aspect d'accompagnement des sectorielles.....	21
Graphique 16 : Existence d'un répertoire des EVH.....	22
Graphique 17 : La sectorielle a-t-elle les moyens ? .....	22
Graphique 18 : La sectorielle a-t-elle un plan d'action ? .....	23
Graphique 19 : Connaissance du CEFAN par la sectorielle .....	24
Graphique 20 : Qualité et catégorie des OSC/OBC/ONG .....	25
Graphique 21 : Les associations ont-elles des partenaires ? .....	26
Graphique 22 : Pourcentage d'EVH accompagné par les associations .....	26
Graphique 23 : Existence d'un répertoire des EVH dans les associations .....	27
Graphique 24 : les associations accompagnent-elles les écoles inclusives ? .....	27
Graphique 25 : D'autres associations qui font le travail similaire.....	28
Graphique 26 : connaissance du CEFAN par ces associations .....	28
Graphique 27 : La commune encadre-t-elle les EVH ?.....	29
Graphique 28 : la commune a-t-elle les moyens ? .....	29
Graphique 29 : Existence des écoles inclusives dans la commune .....	30
Graphique 30 : prise en charge le salaire des enseignants spécialisés des écoles inclusives .....	30
Graphique 31 : Existence d'un répertoire des EVH dans la commune.....	31
Graphique 32 : Connaissance du CEFAN par les communes .....	32

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Contenu de l'appui apporté par les structures associatives ou étatiques aux EVH ....	19
Tableau 2 : Nombre de sectorielle et leur localisation dans les arrondissements .....	20
Tableau 3 : Annuaire des répondants des sectorielles.....	21
Tableau 4 : Identification de l'OSC/OBC/ONG .....	25
Tableau 5 : : Nombre d'EVH accompagné par les associations.....	26
Tableau 6 : Noms ou contacts des structures similaires.....	28
Tableau 7 : Identification de la commune .....	29

# 1- INTRODUCTION

## 1.1- Contexte et justification

Le Cameroun, comme bon nombre d'Etats d'Afrique subsaharienne, n'a pas atteint l'objectif d'éducation pour tous (EPT), notamment en raison de la persistance de multiples disparités d'accès à l'école. Idem pour ce qui est des ODD ; et plus précisément l'ODD 4 car la multiplication des écoles ainsi que l'augmentation du nombre d'enfants qui vont à l'école n'ont pas suffi pour résoudre le problème alors que celles-ci devaient contribuer à réduire les inégalités sociales.

Conscient de ce fait, le Gouvernement camerounais a fait de l'éducation, un secteur prioritaire dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. D'où l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir l'égalité et la participation de tous au développement de la nation. Toutefois, la réalisation d'une telle volonté implique une meilleure connaissance des raisons du difficile accès et maintien des couches vulnérables à l'école, en vue d'une orientation optimale des actions en faveur de ces populations.

A partir des données des Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages 2 et 3 respectivement réalisées en 2001 et 2007, il ressort de cette étude que, quelle que soit l'année d'observation, près d'un enfant vivant avec handicap (EVH) sur deux ne va pas à l'école au Cameroun. Le profil lui indique que les EVH ne fréquentant pas l'école sont, pour l'essentiel, porteurs d'un handicap voire de polyhandicap. Les analyses indiquent que l'âge de l'enfant, le type de handicap, la distance par rapport à l'école et la situation d'activité des parents de l'enfant expliquent la non fréquentation des EVH.

C'est dans cette optique que le travail sur « **l'Etude sur la situation des Enfants Vivant avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre** » s'est proposé près de deux décennies plus tard de voir si quelque chose de positif a été apporté pour changer cette situation. Et à l'effet de mieux cerner le problème, il s'est limité, dans le cadre du présent travail, de définir le profil des EVH non scolarisés, d'examiner les niveaux, tendances et facteurs associés à la non fréquentation scolaire des EVH dans cette région à partir d'un échantillon d'une soixantaine de personnes. De même, il s'est penché sur le profil des différents acteurs intervenants dans les appuis à eux apportés ; tout en faisant ressortir une cartographie des différents handicaps de cette catégorie d'enfants.

Et, selon la Loi Française (Loi n° 2005 du 11 février 2005), un handicap apparaît comme « **toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant** ». Ce qui nous fixe le cadre de la présente Etude qui a concerné différentes catégories d'enfants vivants avec handicap(EVH) de quatre (04) départements (arrondissements) et partant, de six (06) Communes

de la région du Centre. Elle est axée sur un questionnaire qui a été soumis aux différentes cibles ; ainsi que des rencontres B2B. Il s'est agit dans le cadre de ce travail, de s'interroger sur plusieurs aspects relatifs à cette catégorie d'enfants à besoins spéciaux (EBS) à savoir :

- ❖ Qui sont-ils ?
- ❖ De quels types de handicaps souffrent-ils ?
- ❖ Pourquoi ne vont-ils pas à l'école ?
- ❖ Quels sont leurs besoins ?
- ❖ L'éducation inclusive est-elle disponible pour tous les EVH?
- ❖ Que fait-on pour eux ?
- ❖ Qui sont ceux qui les accompagnent au quotidien ?
- ❖ Bénéficient-ils des mêmes avantages que les autres enfants dit "normaux" ?

De même, l'un des objectifs du travail visait à élaborer une cartographie de tous les intervenants œuvrant sur cette thématique dans la région du Centre. Ce qui a débouché sur des évidences identifiés au cours de l'étude pouvant être des axes de plaidoyer à développer plus tard par le **CEFAN...**

### **1.2- Objectifs de l'étude**

L'objectif global de la démarche a été de réaliser une Etude de base dans la région du Centre, ceci à l'effet d'avoir un aperçu général sur la situation des enfants vivants avec handicap (EVH) en milieu scolaire dans cette circonscription administrative du Cameroun. Plus spécifiquement, il s'est agit :

- D'interroger une soixantaine d'enfants, d'enseignants(e), de responsables scolaires et d'autres personnes de la chaîne relative à la question liée au handicap (les sectorielles, les OSC, les CTD).
- D'identifier lesdits EVH, leurs handicaps; ainsi que leurs différents besoins en terme d'éducation et autres.
- D'identifier les intervenants (écoles inclusives, enseignants spécialisés) ainsi que leurs différentes actions dans la chaîne d'accompagnement de ces EVH.
- D'identifier les éléments de plaidoyer pour améliorer voire augmenter le nombre d'EVH à scolariser...

### **1.3- Intérêts et zones de l'étude**

Les zones de l'Etude ont été choisies à dessein. Il s'agit de Communes qui sont tout autour de la capitale Yaoundé ; ceci afin de savoir si tout à côté du siège des institutions

camerounaises, les EVH sont eux aussi pris en considération et surtout font l'objet d'attentions en matière d'encadrement scolaire dans ces localités semi rurales. C'est ainsi que les départements de la Lékié, de la Mefou et Afamba, de la Mefou et Akono ainsi que du Mfoundi ont été retenus pour ladite...

#### **1.4- Approche méthodologique**

Afin de mener à terme ce travail de recherche, la démarche emprunte une **méthodologie mixte complémentaire** qui combine des **méthodologies qualitatives** (recherches menées à l'aide des mots et des données textuelles) et des méthodologies **quantitatives** (qui repose sur la mesure et les tests de données numériques) pour intégrer leurs points forts et obtenir des résultats fournis.

A cet effet, quatre étapes ont été nécessaires pour conduire à terme ce travail. D'abord la préparation qui a comporté différentes phases telles que l'élaboration et la conception des outils de collecte doublée de la formation des enquêtrices et enquêteurs ainsi que de leurs superviseurs respectifs. Ensuite la collecte des données proprement dite qui a porté sur les zones d'intervention, et ceci en lien avec les différentes cibles visées par l'Etude. De plus, un dépouillement suivi d'une analyse des données dans le cadre du traitement des fiches collectées a permis d'avoir une situation nette et objective de l'état des EVH de ces zones parcourues en matière d'éducation. Et enfin, la rédaction du présent rapport de l'Etude ressort les leçons apprises ; tout en ne manquant pas de mentionner les difficultés rencontrées ainsi que les limites de l'Etude.

#### **1.5- Cibles**

Les différentes cibles ont été choisies en fonction de l'objectif de cette Etude. Il s'est agit au départ de non seulement de s'adresser aux enfants vivants avec handicap(EVH) uniquement, mais aussi de donner la parole à tous ceux qui "gravitent" dans cet univers là en matière d'encadrement et surtout d'accompagnement de cette catégorie d'enfants pour ce qui est du domaine de l'éducation. A cet effet, celles ci-dessous ont été retenues :

- Les EVH (enfant vivant avec handicap) du cycle primaire ; de préférence,
- Les associations et autres organisations de la société civile,
- Les enseignants et autres responsables scolaires,
- Les responsables locaux des ministères sectoriels,
- Les parents et partant les familles,
- Les Communes (CTD's).

##### **1.5.1- Identification des localités**

Quatre (04) localités/Communes que sont : Obala, Soa, Mfou et Mbankomo ont été choisies pour servir de cadre à l'Etude car entités situées en zones péri urbaines. Ce choix a été

opéré en fonction de leur situation dans les “entrées” de la ville, mais aussi de leurs proximités avec Yaoundé qui possède le plus grand nombre d’écoles inclusives tant publiques que privées laïques et confessionnelles au Cameroun ; ainsi que des institutions spécialisées en matière de prise en charge des enfants vivants avec handicap (EVH). A ces quatre localités/Communes rurales, ont été ajoutées deux communes d’arrondissements (Yaoundé 2 et Yaoundé 6) de la capitale qui comprend une population très variée et surtout diversifiée...

### **1.5.2- Répondants de l’étude**

Les répondants de la présente étude ont été choisis en fonction de la thématique qui porte sur la question relative à l’éducation et, partant, au milieu scolaire qu’ils sont censés fréquenter.

De même, ils ont été choisis à cause de leur place prioritaire dans le cadre de l’Etude, de leurs relations et surtout de leurs différents rôles auprès des cibles principales que sont les enfants vivants avec handicap (EVH). De plus, l’on a pensé à ces derniers en leur qualité de premiers concernés, à savoir cibles principales ; sans pour autant négliger les autres que sont ; entre autres leurs encadreurs sur le plan scolaire(enseignants-e-s et directeur-trice-s) ainsi que les intervenants qui “gravitent” tout autour d’eux et que sont les responsables sectoriels (Inspecteurs et Délégués), les OSC (associations, OBC) et les Communes (CTD). Tous ces derniers faisant partie de ce que l’on appelle généralement “communauté éducative”.

### **1.5.3- Méthodes et outils**

Pour réaliser l’Etude, un questionnaire à adresser à des catégories de personnes concernées de près ou de loin par la question de l’éducation et du handicap a été élaboré à cet effet. Il fait suite à un pré test réalisé l’année dernière dans le cadre d’un sondage d’opinion auprès de certains groupes et portant surtout sur la question du handicap des enfants. C’est ainsi que les résultats récoltés sur le terrain comme réponses ont été considérés comme des évidences pouvant demander d’approfondir le sujet en se penchant sur la question. Ce qui a permis non seulement de déterminer la thématique de cette présente Etude, mais aussi et surtout d’arrêter les stratégies de collecte ainsi que les différentes cibles concernées par le travail sur le terrain.

De même, d’autres outils de collecte des données tels que tous les types d’appareils pouvant enregistrer les sons et images (téléphones, magnétophones etc) ont été utilisés par les enquêteurs-trices sur le terrain ; ceci afin de pouvoir, au maximum, recueillir et conserver les informations pour le travail de dépouillement.

#### **1.5.4- Méthodologie de travail**

Le présent travail de recherche a porté sur une “ **Etude sur la situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre**”. Il s'est agit d'aller sur le terrain rencontrer, avec un questionnaire élaboré et des appareils adaptés, plusieurs catégories de personnes qui, de près ou de loin, sont préoccupés par la question des enfants en situation de handicap en milieu scolaire. Cette recherche a débouché sur des évidences relatives aux difficultés et problèmes que rencontrent cette catégorie d'enfants dans la vie de tous les jours en matière d'éducation.

A cet effet, la question principale était de savoir si tout ce que ces différents acteurs et intervenants font sur le terrain est suffisant et de ce fait, met les enfants vivants avec handicap (EVH) à l'abri des problèmes ; notamment ceux relatifs à la question scolaire.

Ce qui, au final, a permis de faire quelques recommandations relatives à la problématique de l'inclusion scolaire au Cameroun. Ces dernières vont contribuer à engager une série de plaidoyer relatifs à tout ce qui a été appris sur le terrain ; plus précisément en matière d'amélioration de l'offre de l'éducation inclusive dans la région du Centre et partant, sur l'ensemble du territoire national.

#### **1.5.5- Formuler les questions spécifiques de la recherche**

Quelques questions phares posées aux répondants ont permis de mieux cerner la problématique de l'Etude. Ces dernières peuvent se résumer en :

- De quels types de handicap souffrent ces EVH ?
- Les EVH sont-ils bien encadrés sur le plans scolaires dans la région du centre ?
- Les EVH disposent-ils d'enseignants spécialisés en nombre ; et ceci au vu de leurs types de handicaps dans les écoles dites “inclusives”?
- Quels sont leurs difficultés d'apprentissage ?
- Les EVH sont-ils victimes de discrimination et/ou de stigmatisation ?
- L'accès à l'éducation inclusive est-elle effective pour tous les enfants souffrant de handicap de cette Région?
- Les ministères sectoriels, à travers leurs différents démembrément que sont les délégations (régionale ; départementales ; d'arrondissement) et autres inspections s'occupent-elles de ces EVH sur le terrain ?
- Combien d'enfants sont pris en charge par les différents ministères sectoriels ?
- Que font les CTD's et autres Communes pour ces EVH en matière d'accompagnement sur divers plans?
- Les OSC (OBC ; associations) apportent-elles des appuis suffisants à ces catégories d'enfants ?

### **1.5.6- Présentation de l'échéancier**

Selon les TDR de cette Etude, quatre (04) mois avaient été jugés nécessaires pour sa réalisation ; et ceci durant la période allant d'avril à juillet 2024. C'est ainsi qu'à cause des intempéries, contraintes et autres difficultés, l'Etude a été lancée en mai ; à savoir avec quelques semaines de retard. Cependant, les enquêteurs/trices accompagnés de leurs encadreurs terrain ont fait de grands efforts pour "rattraper" ce retard et surtout, remettre les documents de travail et autres rapports à temps.

## **2- COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES**

### **2.1- Collecte des données**

#### **2.1.1- Sélection des agents de collecte des données**

Dans le cadre de la présente Etude, un appel à recrutement a été lancé par la **Coordination Régionale du CEFAN pour le Centre** afin de retenir les enquêteurs-trices membres de la Coalition. La condition principale était d'être à jour de sa cotisation annuelle pour l'année en cours mais également d'être un membre actif et engagé. C'est ainsi qu'à l'issue des résultats, quatre (04) structures ont été retenues au final pour le travail de collecte sur le terrain. Il s'agit de l'**ONEEPS**, **d'ACTION SOCIALE**, de l'**AIFCDD** et de la **FECACLUBS UNESCO**. La **Coordination régionale de l'Etude** était assurée par **DELICE**. De même, les deux coordonnateurs adjoints ont été retenus dans les associations et syndicats en règles avec le **CEFAN**. Il s'agit de **FAPEFE** en charge des Programmes et du **SNUIPEN** pour ce qui est de la Communication et du plaidoyer.

#### **2.1.2- Formation des agents de collecte des données et des encadreurs**

Ces derniers ; à savoir les quatre enquêteurs/trices ; soit deux femmes et deux hommes (50%) qui respecte la parité et surtout le genre ; ainsi que les deux encadreurs se sont retrouvés au **Dadjoll Hôtel de Mbankomo** en date du **30 avril 2024** pour une formation relative à leur travail à venir sur le terrain dans le cadre de la collecte des données. Cf **liste et contrats en annexe**). C'est ainsi qu'à cet effet, ils ont été, en compagnie des deux encadreurs, longuement entretenu sur divers thématiques relatifs à leur travail à venir par le **Coordonnateur National du CEFAN** en la personne de **Monsieur Josué BALOMA**.

Lesdits échanges avaient porté sur les thématiques en lien avec l'administration du questionnaire ainsi que les entretiens approfondis(entretien et transcription). Pour cela, il leur a parlé des méthodologies d'approches des cibles, des techniques de collecte des données en milieu scolaire ; ainsi que des techniques d'échantillonnage.

Au cours de cette rencontre jugée capitale pour la suite du travail à venir, toutes les stratégies et autres approches de travail avaient été abordées par le **Coordonnateur National**.

Idem pour les réponses aux différentes questions posées à cet effet par ceux qui allaient descendre sur le terrain par la suite. Echanges jugés très bénéfiques et surtout très fructueux par tous les acteurs engagés dans ce processus.

### 2.1.3- Collecte des données proprement dite

Après la formation des agents de collecte de données et de leurs encadreurs, ces derniers ont été déployés sur le terrain. Afin de faciliter le travail, ils étaient tous porteur d'une lettre d'introduction qui était censée leur "ouvrir" les portes. Par la suite, les enquêteurs/trices et les responsables en charge de leur encadrement se sont déployés sur le terrain afin de rencontrer les différentes cibles identifiées et surtout afin de mieux assurer le suivi de la collecte.

Ils ont commencé le travail proprement dit sur le terrain par une prise de rendez-vous. Ensuite, à savoir le jour convenu, ils ont, après la confirmation du rendez-vous et surtout le déplacement, administré le questionnaire avec chez certains, la réalisation des entretiens directs par enregistrement (entretien individuel/direct) et pour d'autres par le questionnaire. Travail qui a connu quelques difficultés de terrain, malgré toutes les assurances données par les différentes cibles au moment de la prise de contact. C'est à la suite de ce travail que celui de dépouillement et surtout d'analyse a débuté.

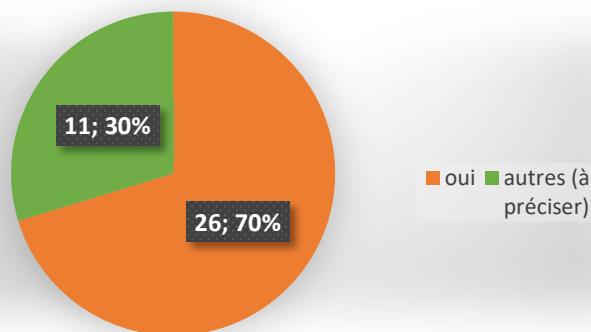
## 2.2- Résultats de l'étude et Analyse des données

A l'issue de la phase de collecte des données par entretien individuel et par questionnaire les enquêteurs avec à leurs côtés leurs encadreurs, l'équipe de gestion de l'Etude au complet a procédé au traitement et à l'analyse de celles-ci. Ces dernières ont obéi à une analyse descriptive permettant de dégager les tendances en besoins des EVH, des enseignants/tes et des responsables sectoriels en matière d'accompagnement de ces différentes catégories d'enfants à besoins spéciaux (EBS).

### A. CIBLE N° 1 : Elève / EVH /DIREC-TEUR-TRICE

#### a) Identification

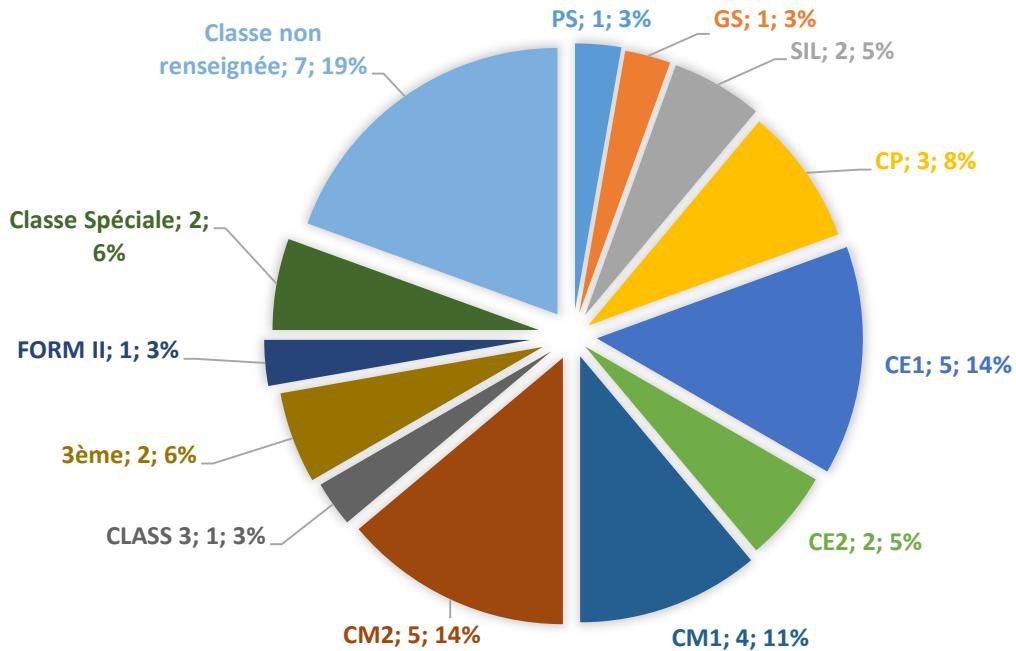
##### i) Elève et qualité



Graphique 1 : élève vivant avec handicap

Sur un échantillon de 60 répondants reparti en 4 cibles (cible 1 : EVH /DIREC-TEUR-TRICE ; cible 2 : les sectorielles ; cible 3 : les associations ; cible 4 : les CTD), 37 personnes/EVH ont répondu au questionnaire de la cible 1 soit 70% d'EVH. Les autres personnes, à savoir 10 responsables d'établissements et 01 parent, représentent une proportion de 30%.

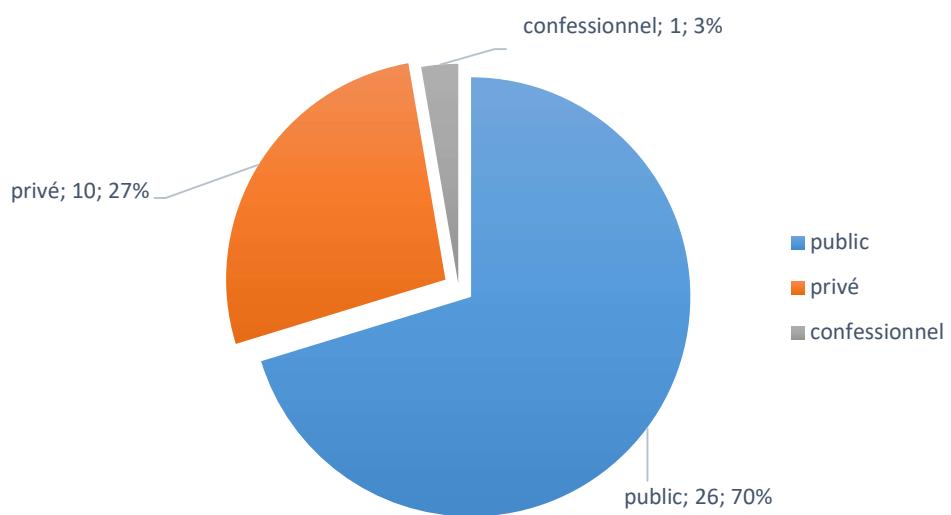
## ii) Classe



**Graphique 2 : Classe**

La majorité des EVH enquêtés sont soit en classe de CE1 (14%) et CM2 (14%).

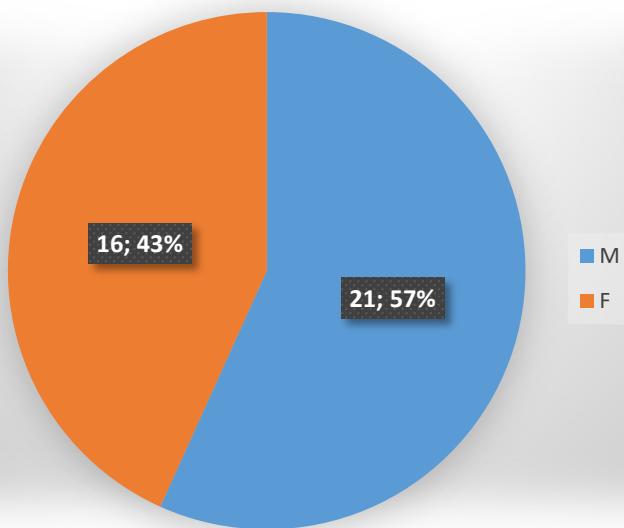
## iii) Etablissement scolaire



**Graphique 3 : Qualité de l'établissement scolaire**

70% des EVH enquêtés fréquentent dans les écoles primaires publiques, 27% dans les écoles privées et 3% fréquentent dans les écoles confessionnelles.

#### iv) Sexe

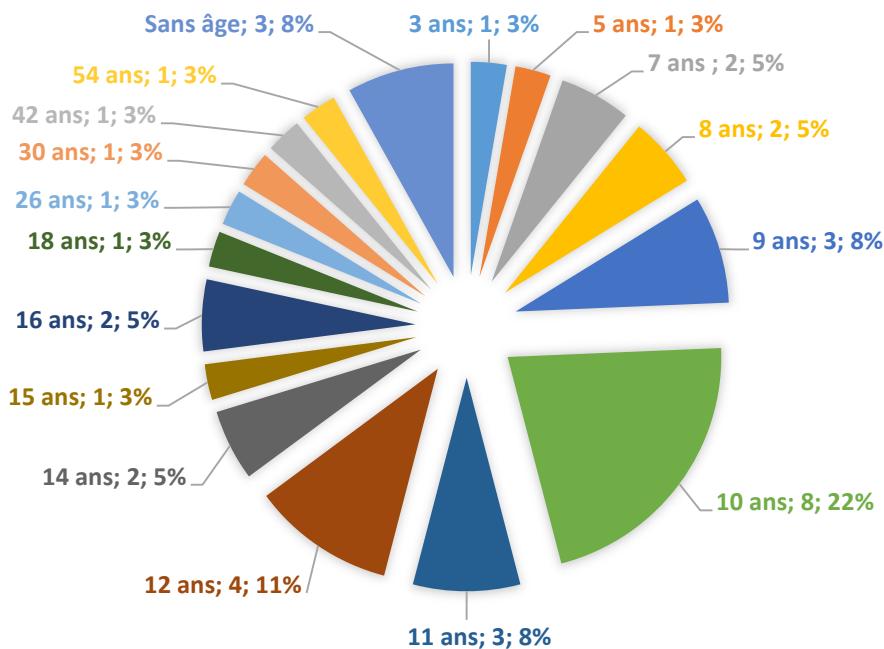


#### **Graphique 4 : Sexe des répondants**

Pour le sexe des répondants :

- 43% des répondants sont de sexe féminin ;
  - 57% des répondants sont de sexe masculin.

v) Age

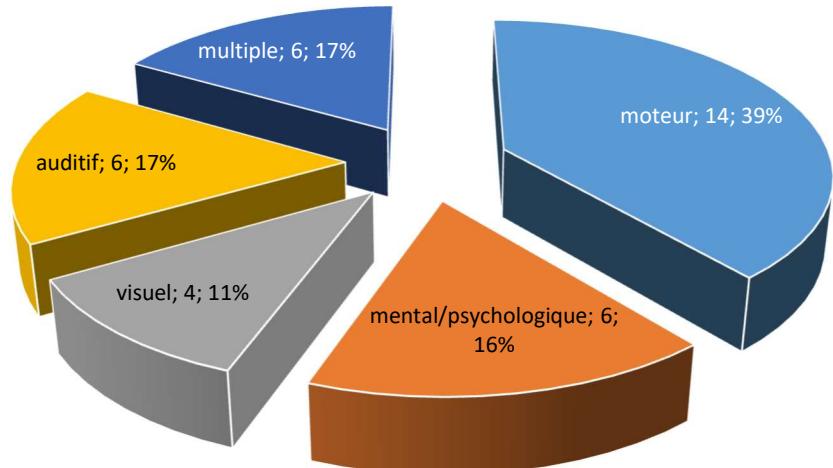


### **Graphique 5 : Age des répondants**

22% de répondants sont âgés de 8 ans. Le plus jeune répondant est âgé de 3 ans, tandis que le plus âgé a 30 ans. Il faut noter que le répondant de 54 ans est un directeur d'école qui a donné des informations concernant les EVH de son établissement. En outre, nous remarquons que l'âge est aussi fonction du type de handicap.

## b) Questions spécifiques

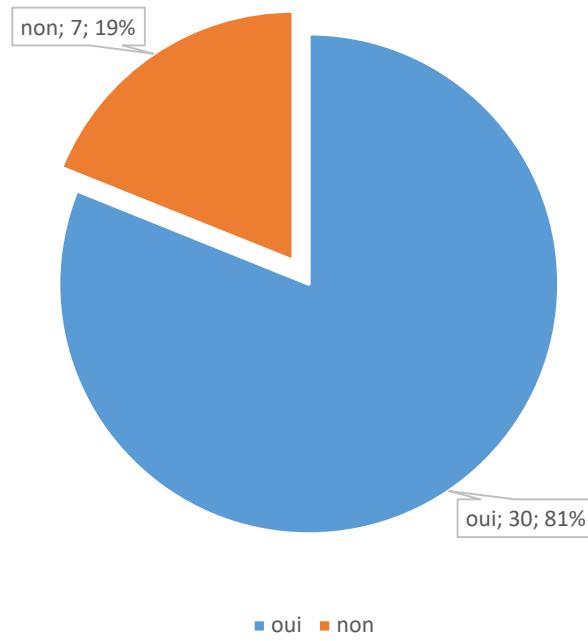
### i) De quel(s) type(s) de handicap(s) souffre l'élève (l'enfant) ?



*Graphique 6 : Type de handicap*

Le type d'handicap le plus rencontré dans les établissements scolaires est le handicap moteur avec 39% de répondants. Le handicap visuel est moins présent avec 11% de répondants.

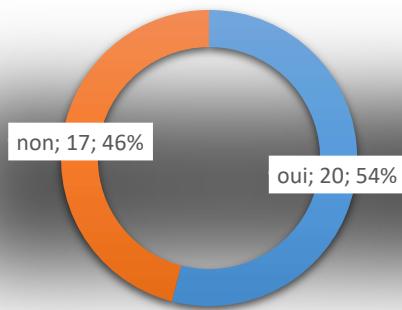
### ii) L'EVH vit-il avec son/ses parent(s) ?



*Graphique 7 : L'EVH vit avec qui ?*

81% des EVH enquêtés vivent avec leurs parents. Les autres (19%) vivent avec un tuteur qui soit un oncle ou une tante, soit une grand-mère ou un grand-père.

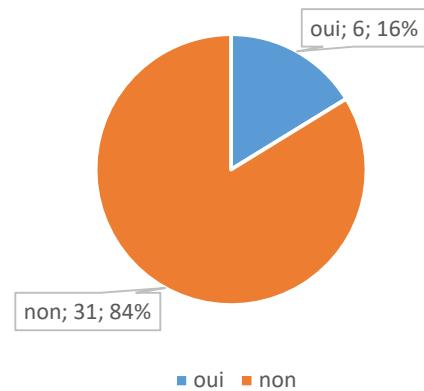
### iii) L'EVH vit-il à côté de son établissement scolaire ?



*Graphique 8 : L'EVH vit-il à proximité de l'école ?*

54% des répondants vivent près de l'école, tandis que 46% sont éloignés du lieu de l'établissement scolaire.

### iv) Y-a-t-il des enseignants spécialisés au sein de l'école ?



*Graphique 9 : Présence des enseignants spécialisés*

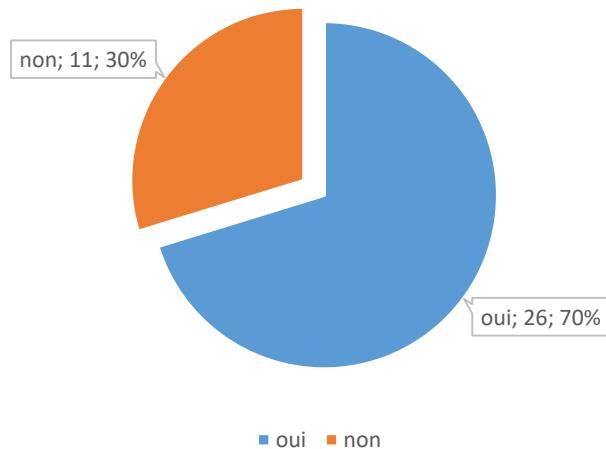
31% d'écoles enquêtées non pas d'enseignants spécialisés contre 16% qui en ont.

### v) Quelles sont les difficultés rencontrées au sein de l'établissement scolaire ?

Les établissements visités n'ayant pas d'enseignants spécialisés rencontrent les problèmes suivants :

- Faible capacité d'adaptation des EVH ;
- Difficulté des enseignants dans la transmission des connaissances ;
- Manque d'ouvrage d'accessibilité (rampes, escaliers inclusifs, ascenseur, balustrade, etc...) dans les établissements ;
- Problème de scolarité (manque de matériel scolaire, difficulté des parents dans le paiement des frais de la scolarité, etc...) ;
- Manque de documentation pour les enseignants ordinaires ;
- Manque de toilettes adaptées et manque d'eau ;
- Manque de personnels spécialisés dans l'encadrement et l'accompagnement psychologique et/ou psychosocial des EVH.

vi) L'EVH a-t-il des difficultés d'apprentissage en classe ?

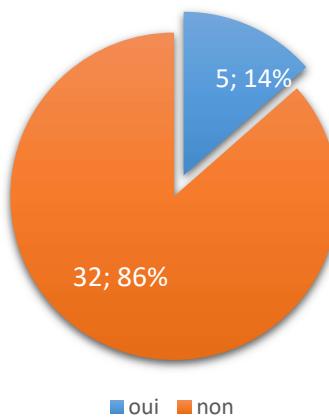


*Graphique 10 : Difficultés d'apprentissage*

70% des EVH rencontrés ont des difficultés d'apprentissage en classe, tandis 30% n'ont pas de problèmes d'apprentissages. Ces problèmes sont les suivantes :

- Difficulté de lecture ;
- Difficulté dans l'expression ;
- Difficulté de compréhension ;
- Difficulté de mémorisation ;
- Difficulté dans la copie des leçons ;
- Difficulté d'écriture ;
- Manque de concentration ;
- Faible capacité d'écoute ;
- Problème de motricité fine.

vii) L'EVH est-il victime de stigmatisation et/ou de discrimination à l'école



*Graphique 11 : Victime de discrimination*

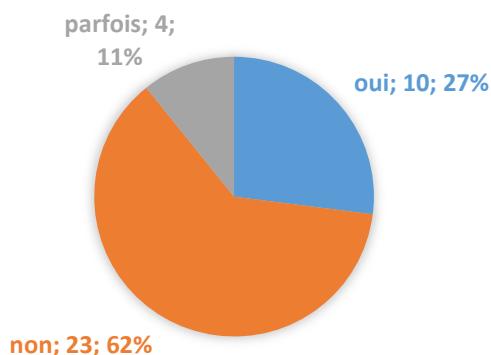
86% des répondants affirment qu'ils ne sont pas victime de stigmatisation ou de discrimination. 14% des EVH disent le contraire.

### viii) Que peut-on faire pour l'aider à surmonter toutes ces difficultés ?

Pour surmonter les difficultés rencontrées par les EVH dans les écoles, les propositions suivantes ont été émises par les répondants :

- Recruter des personnes capables d'assurer un accompagnement psychologique et/psychosocial aux EVH ;
- Recruter et/ou former les enseignants spécialisés ;
- Sensibiliser les camarades des EVH ;
- Fournir aux EVH des soins médicaux appropriés ;
- Incrire les EVH avec un handicap mental très avancé dans des structures/écoles spécialisées ;
- Faciliter la mobilité des EVH en construisant des rampes d'accès ;
- Apporter un appui financier ;
- Octroyer des dons (kit scolaire, matériel roulant, appui alimentaire, etc...) ;
- Renforcer les capacités des enseignants en éducation inclusive.

### ix) Les Associations/OBC/ONG et/ou un ministère accompagne il les EVH ?



*Graphique 12 : Accompagnement des EVH par les structures associatives ou étatiques*

62% de structures (association, ONG, ministère, mairies, etc...) n'accompagnent pas les EVH, tandis que 38% (11% + 27%) de ces structures le font. Dans notre cas d'espèce, il s'agit des structures suivantes : l'association ACTION SOCIALE ; la FONDATION MBAPPE ; les ministères (MINEDUB, MINAS, MINPROF) ; les mairies d'OBALA, de Mfou, de Yaoundé 2 et 6, de Soa et de Mbakomo ; les personnes de bonne volonté (certains responsables d'écoles). Le tableau suivant montre le contenu de l'appui ou accompagnement apporté aux EVH par les structures suscitées :

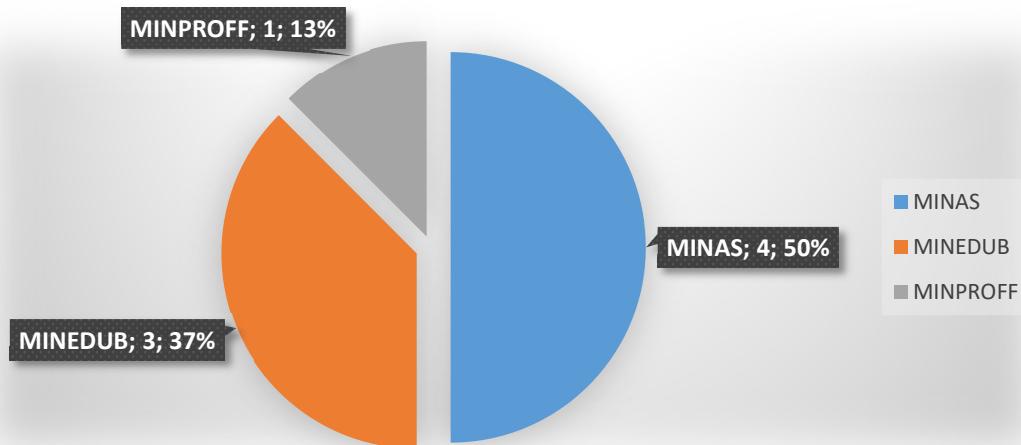
Structures	Contenus de l'appui/accompagnement
L'association ACTION SOCIALE	Suivi/Accompagnement psychologique et psychosocial
La FONDATION MBAPPE	Appui en kit scolaire, réhabilitation des écoles et suivi psychologique
Les ministères (MINEDUB, MINAS, MINPROF)	Appui nutritionnel, sanitaire et appui en matériel didactique pour les écoles
Les mairies d'OBALA, de Mfou, de Yaoundé 2 et 6, de Soa et Mbakomo	Fourniture scolaire, appui en appareillage (lunettes, oreillettes, chaises roulantes, cannes blanches, etc...)
Personnes de bonne volonté	Frais de visite médicale, appui en matériel (lunettes, oreillettes, etc...)

*Tableau 1 : Contenu de l'appui apporté par les structures associatives ou étatiques aux EVH*

## B. CIBLE N° 2 : LES SECTORIELLES

### a) Identification de la sectorielle (MINAS/MINEDUB/MINFOF/MINESEC/MINESUP/MINETFOP)

#### i) Nom du Ministère



*Graphique 13 : Noms des sectorielles (ministères)*

08 sectorielles ont été enquêtées à travers leur délégation d'arrondissement. Le graphique ci-dessus ressort le nombre et le pourcentage de sectorielles ayant répondu au questionnaire. En outre, les délégations des ministères cités dans le graphique ci-dessus sont les arrondissements suivants : Mfou, Mbakomo, Obala, et Yaoundé 6. Le tableau suivant donne le nombre de sectorielle et la localisation de ces derniers dans lesdits arrondissements :

Sectorielle	Quantité	Arrondissement	Localisation
Ministère des Affaires Sociales (Centre des Affaires Sociales)	01	MFOU	En face de la morgue
	01	OBALA	Quartier administratif
	01	YAOUNDE 6	Carrefour Etoug-Ebe, avant le Centre des handicapés
	01	MBANKOMO	Au centre-ville
Ministère de l'Education de Base (Inspection d'Arrondissement)	01	MFOU	Vers la commune
	01	MBANKOMO	Au centre-ville
	01	OBALA	Quartier administratif
Ministère de Promotion de la Femme et de la Famille (Centre de Promotion de la Femme et de la Famille)	01	MBANKOMO	Au centre-ville

*Tableau 2 : Nombre de sectorielle et leur localisation dans les arrondissements*

Annuaire des personnes contactées dans ces sectorielles

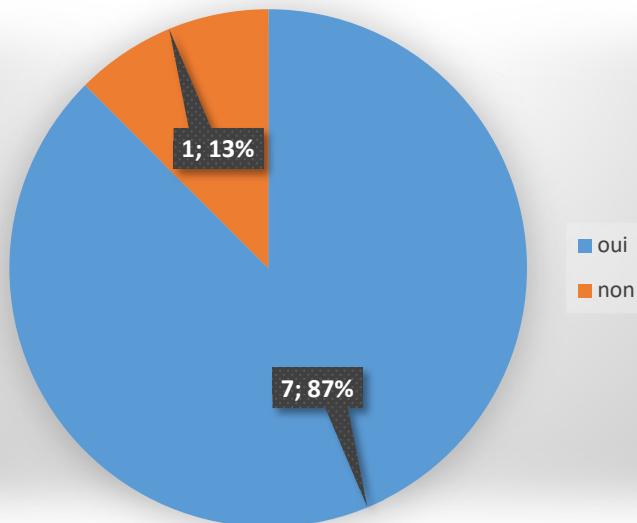
Responsable	Sectorielle	Téléphone	WhatsApp	E-mail
NDOUMOU Nathalie	MINAS/MFOU	674 26 73 21	674 26 73 21	
AHANDA Danielle	MINEDUB/MFOU	677 31 47 96	677 31 47 96	<a href="mailto:danydany44@yahoo.fr">danydany44@yahoo.fr</a>
ATANGANA Adèle Solange	MINAS/MBANKOMO	699 70 56 68	699 70 56 68	
BELLA Bénie	MINPROFF/MBANKOMO	675 21 76 62	675 21 76 62	
ETOGA (IAEB)	MINEDUB/MBANKOMO	677 05 08 03	677 05 08 03	

TANKO Née YABUATA	MINAS/YAOUNDE 6	697 76 72 05	697 76 72 05	
ANABA ZIBI épse MISSIENA	MINAS/OBALA	675 23 06 03	675 23 06 03	
Chef BAG	MINEDUB/OBALA			

*Tableau 3 : Annuaire des répondants des sectorielles*

**b) Organisation structurelle**

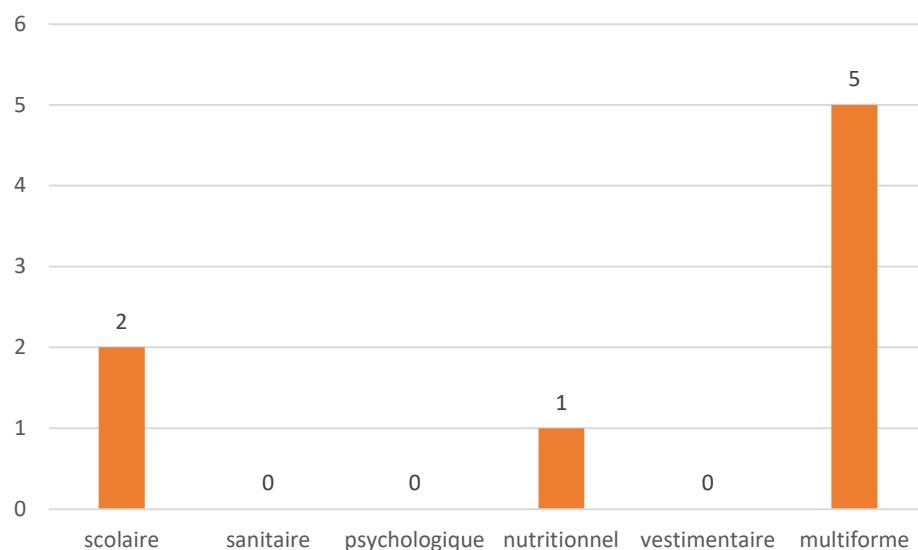
**i) La/le structure/ministère encadre/accompagne-t-elle les EVH ?**



*Graphique 14 : La sectorielle accompagne-t-elle les EVH ?*

87% des sectorielles enquêtées encadre ou accompagne les EVH. Une sectorielle (l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Mfou) ne le fait pas.

**ii) Si OUI, sur quel (s) aspect(s) particulier(s) mettez-vous l'accent ?**



*Graphique 15 : Aspect d'accompagnement des sectorielles*

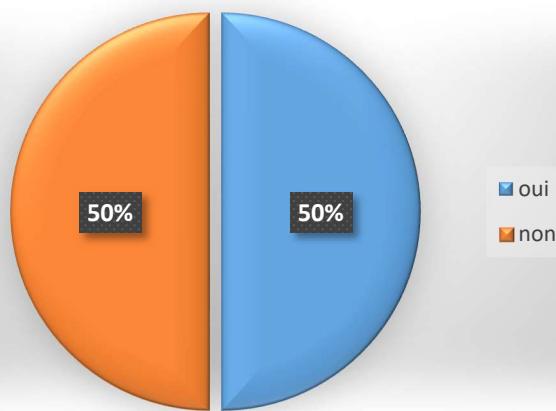
Le graphique nous montre que les sectorielles accompagnent les EVH avec des appuis multiformes (scolaire, sanitaire, psychologique, nutritionnel, vestimentaire, financier, etc...) en fonction des moyens à leur disposition et des besoins des EVH.

### iii) Quels sont les principaux problèmes auxquels ces EVH sont confrontés

Selon les administrations locales rencontrées, les principaux problèmes auxquels sont confrontés les EVH de leur localité sont les suivants :

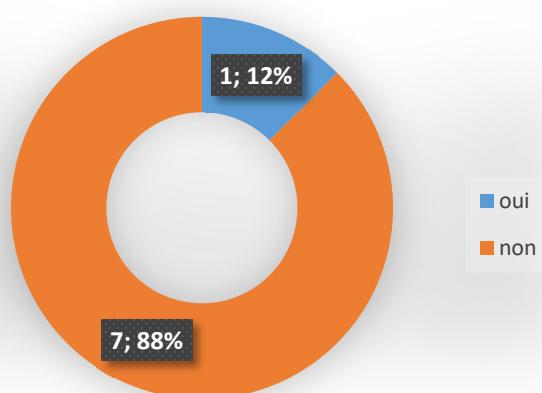
- Stigmatisation/rejet des pairs, de certains enseignants et même de la famille ;
- Le déni ou faible estime de soi de l'EVH en question ;
- Manque de tout type de moyen (financier, matériel, nutritionnel, vestimentaire, etc... ) ;
- Absence d'acte de naissance et/ou de carte d'invalidité ;
- Manque d'enseignants spécialisées.

### iv) Avez-vous un répertoire de ces enfants /EVH ?



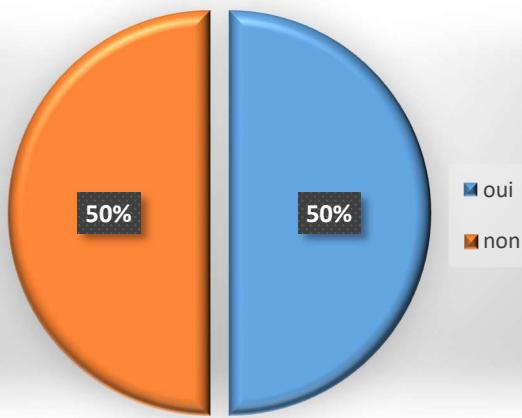
La moitié des sectorielles ont un répertoire des EVH qu'ils accompagnent. Tous les sectorielles enquêtées s'appuient sur les écoles et les associations/structures d'encadrement des EVH pour toucher lesdits EVH.

### v) La sectorielle a-t-elle les moyens nécessaires pour cela ?



Les sectorielles n'ont pas les moyens nécessaires pour optimaliser l'accompagnement des EVH.

**vi) La sectorielle a-t-elle un Plan d'action d'encadrement/accompagnement des EVH ?**



*Graphique 18 : La sectorielle a-t-elle un plan d'action ?*

La moitié des sectorielles visitées ont un plan d'action qu'ils suivent dans le cadre de leurs activités avec les EVH.

**vii) Quelles sont vos autres cibles ?**

En dehors des EVH, ces sectorielles accompagnent d'autres cibles qui sont :

- Les déplacées internes ;
- Les autochtones ;
- Les drépanocytaires ;
- Les orphelins et enfants vulnérables (OEV) ;
- Les enfants de la rue ;
- Les personnes du 3<sup>ème</sup> âge ;
- Les Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH).

**c) Questions spécifiques**

**viii) Combien d'EVH avez-vous déjà accompagnés/encadrés et quelles sont leurs principaux besoins ?**

Les sectorielles enquêtées ont déjà accompagné ou encadré plusieurs EVH dont les besoins sont les suivants :

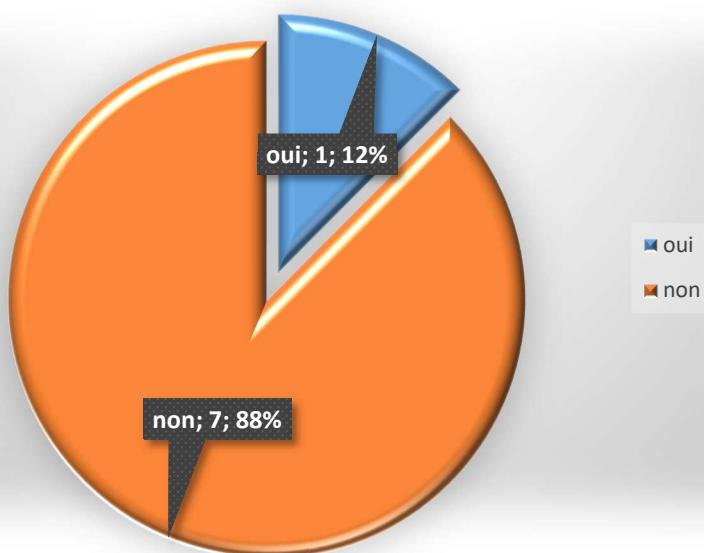
- Scolarisation (frais de scolarité, fourniture scolaire, acte de naissance) ;
- Nutrition ;
- Sanitaire ;
- Vestimentaire ;
- Accompagnement psychologique et psychosocial ;
- Financier ;
- Emplois pour ceux qui sont déjà majeur.

## ix) Quels sont vos besoins (Structure/MINISTERE) en renforcement de capacités ?

Les besoins en renforcement de capacités émis par les sectorielles touchées sont :

- Le bilinguisme ;
- Formation des enseignants spécialisés ;
- Séminaire de formation sur l'éducation inclusive ;
- Formation sur les techniques de sensibilisation dans le but de réduire la stigmatisation des EVH.

## x) Avez-vous déjà entendu parler de l'ONG CEFAN (Cameroon Education For All Network)



Graphique 19 : Connaissance du CEFAN par la sectorielle

Sur les 8 administrations enquêtées, 7 (88%) n'ont jamais entendu parler de l'ONG CEFAN, mais souhaitent être en collaboration avec l'ONG dans leurs prochaines activités.

## C. CIBLE N° 3 : ASSOCIATIONS/OSC/OBC/ONG

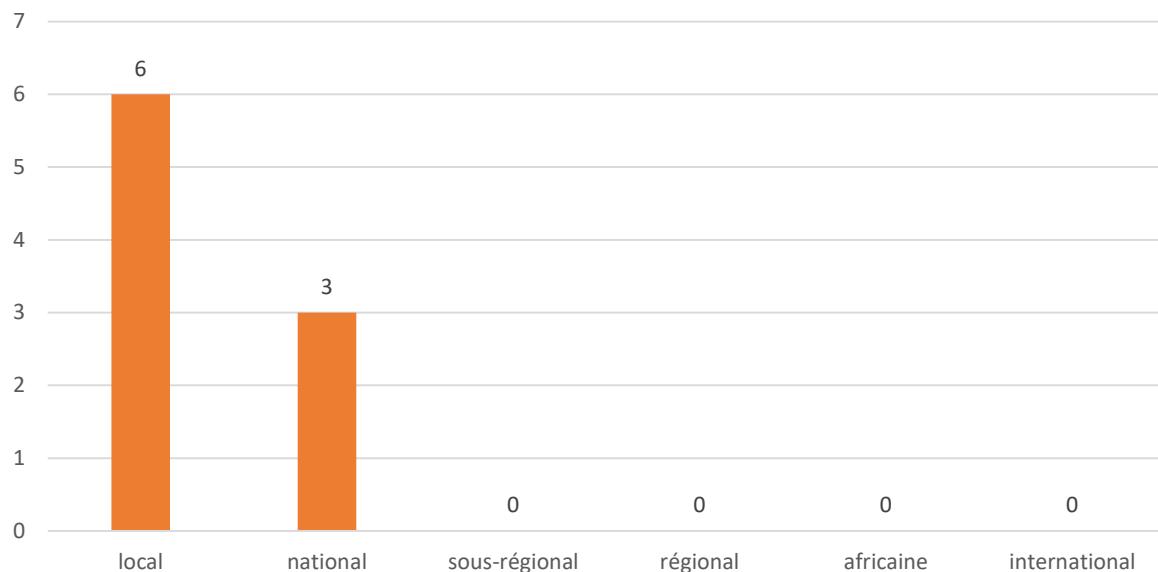
### a) Identification de l'OSC/OBC/ONG

Nom de la structure	Localisation	Arrondissement	Responsable	Qualité de la personne rencontrée	Tel/whatsapp	Email
ACTION SOCIALE	BITENG	YAOUNDE 4	ESSOUMA EUSTACHE	Psychologue	696 08 48 63	<a href="mailto:actionsociale32@yahoo.fr">actionsociale32@yahoo.fr</a>
VILLAGE DE LA PATIENCE	Mbankomo	Mbankomo	Mbanga Metou Nadège	Présidente	697 18 59 13	<a href="mailto:mbangametounadege@gmail.com">mbangametounadege@gmail.com</a>
Akeng Loisirs Et Jeux	Nouvelle route Nsimeyong	Yaoundé 6	Doumbe Makono Mariane Simone	Promotrice	676 06 57 60 / 690 57 04 12	<a href="mailto:simoniadoumbe@gmail.com">simoniadoumbe@gmail.com</a>
Association Triso-Cœur / Centre Educatif Specialisee	Carrefour TKC entrée Prodigie	Yaoundé 6	Kengne Vanessa	FONDATRICE	651 05 07 94	<a href="mailto:trisocoeur@gmail.com">trisocoeur@gmail.com</a>

Association Des Jeunes Responsables Ressortissants d'Obala	OBALA	OBALA		Président	652 52 94 25	
CODAC (compagnie des arts et culture)	Minkama	OBALA	NGONO CHRISTELLE	PRESIDENTE	674 45 36 70	
Association Des Jeunes Sourds Multiservices	Nkolbikok	OBALA		DIRECTEUR	698 52 10 38	
Association Pour Le Développement Des Enfants Déficient Auditif	Nkolbikok	OBALA	Mme Philomène	PRESIDENTE	694 67 45 19	
Centre D'aide Et Réintégration Des Jeunes Handicapes	ABOKONO	OBALA	Dr MAMGA ENGELBERT	KREBSER ROGER	677 64 67 68	

*Tableau 4 : Identification de l'OSC/OBC/ONG*

**i) Qualité et Catégorie**



*Graphique 20 : Qualité et catégorie des OSC/OBC/ONG*

Les 9 structures de la cible 3 de notre étude sont des associations. 06 de ces dernières ont une étendue d'action de niveau local et 03 de niveau national. Toutes ces associations sont légalisées et seulement 01 ne possède pas de plan d'action.

**b) Organisation structurelle**

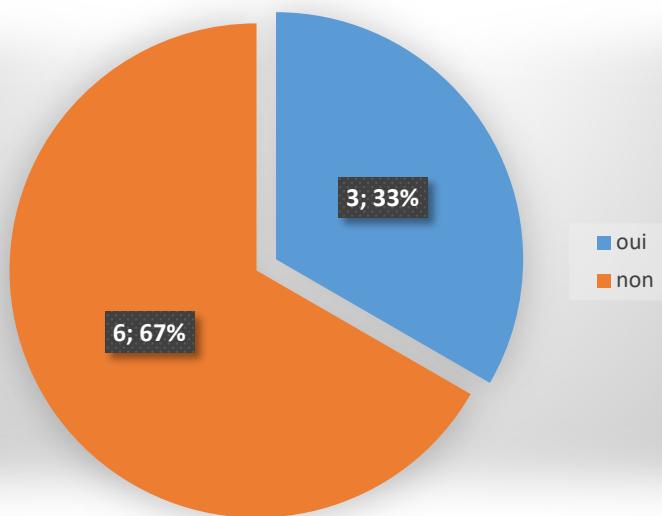
**i) Quelles sont vos cibles principales ?**

Ces associations ont pour cibles :

- Les enfants/élèves vivant avec handicap
- Les jeunes et adolescent ;
- Les déficients auditifs ;

- Les personnes vulnérables.

**ii) Avez-vous des partenaires qui vous accompagnent dans vos actions ?**

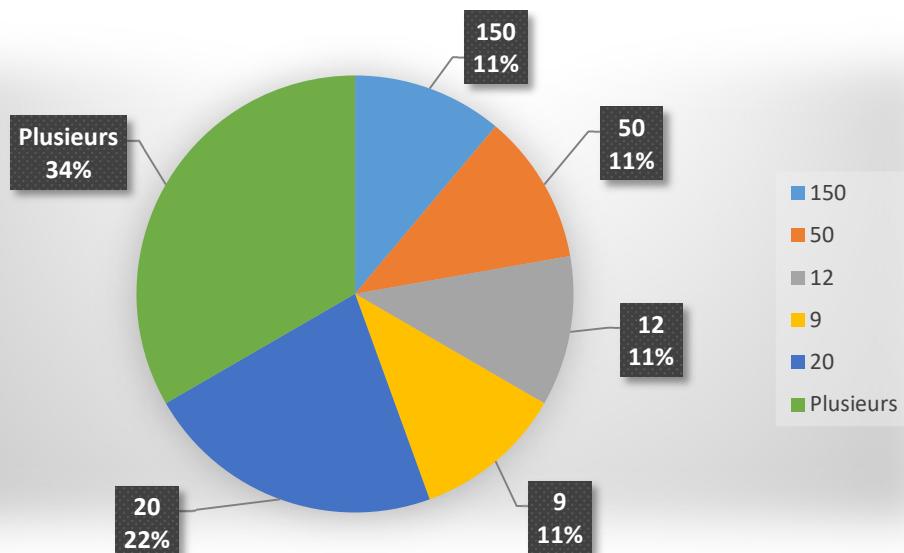


*Graphique 21 : Les associations ont-elles des partenaires ?*

67% des associations n'ont pas de partenaires qui les accompagnent dans leurs actions contre 33% qui en ont. Toutes ces associations fonctionnent pour la plupart du temps avec leurs fonds propres.

**c) Questions spécifiques**

**i) Combien d'EVH avez-vous déjà accompagnés ?**



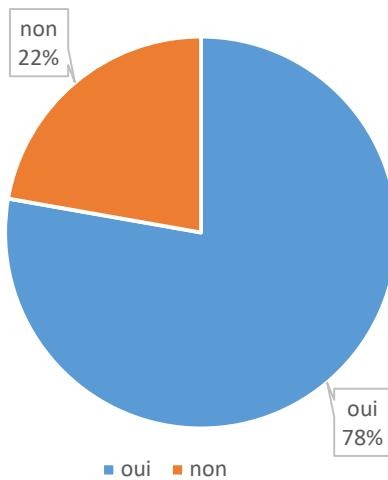
*Graphique 22 : Pourcentage d'EVH accompagné par les associations*

150	50	12	9	20	Plusieurs
1	1	1	1	2	3

*Tableau 5 : Nombre d'EVH accompagné par les associations*

Le graphique et le tableau ci-dessus montrent que 34% (soit 03) des associations n'ont pas le nombre exact d'EVH qu'elles ont accompagnés. Les autres associations ont un nombre exact d'EVH accompagnés.

## ii) Avez-vous un répertoire des enfants / EVH que vous accompagnez ?



*Graphique 23 : Existence d'un répertoire des EVH dans les associations*

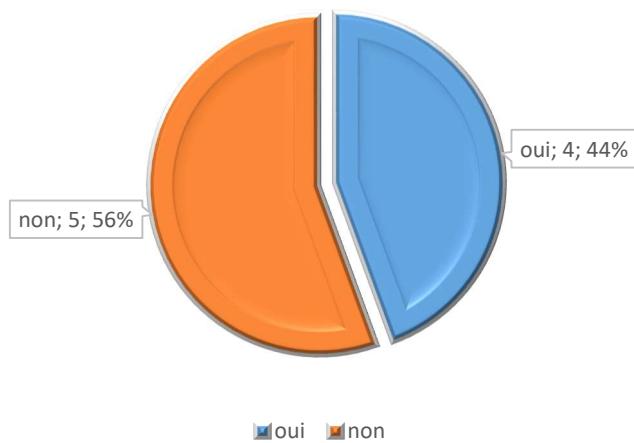
78% des associations enquêtées ont un répertoire des enfants qu'elles ont accompagnées, tandis que 22% de ces dernières ne possèdent pas ce répertoire.

## iii) Quels sont généralement les besoins des EVH que vous accompagnez ?

Les associations nous ont confiés que les besoins des EVH sont les suivantes :

- Appui psychosocial et clinique (psychologue, assistant social, kinésithérapeute) ;
- Aide financière (frais de scolarité, fourniture scolaire, etc...) ;
- Appareillage pour déficient auditif, moteur et visuel ;
- Aide sanitaire (médicament, chirurgie) ;
- Apprendre un métier pour être autonome.

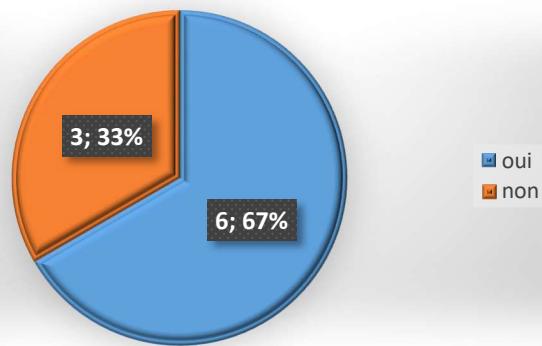
## iv) Accompagnez-vous les écoles qui acceptent l'inclusion scolaire ?



*Graphique 24 : les associations accompagnent-elles les écoles inclusives ?*

Plus de la moitié des associations (56%) n'accompagnent pas les écoles qui acceptent l'inclusion scolaire.

v) Connaissez-vous d'autres structures associatives qui font le travail similaire au vôtre ?



*Graphique 25 : D'autres associations qui font le travail similaire*

67% des associations touchées connaissent des structures associatives similaire à la leur. 33% desdites associations ne connaissent pas d'autres structures associatives. Le tableau ci-dessous présente soit les noms, soit les contacts des structures similaires :

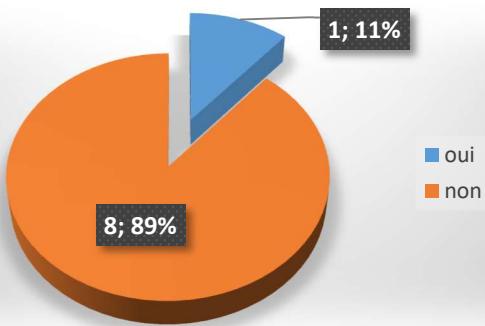
Noms de la structure	Contact
PROMHANDICAM	
ANOPHAC	
HOPE CENTER	675 15 84 38
	694 67 45 19
	698 52 10 38

*Tableau 6 : Noms ou contacts des structures similaires*

vi) Quels sont vos besoins en termes de renforcement des capacités ?

- Formation en langage de signe et en braille ;
- Formation éducation spécialisée/inclusive ;
- Besoin en équipement ;
- Formation en plaidoyer ;
- Formation en communication ;
- Formation en recherche de fonds.

vii) Avez-vous déjà entendu parler du CEFAN (Cameroon Education For All Network)



*Graphique 26 : connaissance du CEFAN par ces associations*

Des 9 associations enquêtées, une seule (11%) a déjà entendu parler du CEFAN, les 8 autres ne connaissent pas le CEFAN. En outre, ces associations soit 89% souhaitent être membre du CEFAN.

## D. CIBLE N° 4 : LES COMMUNES

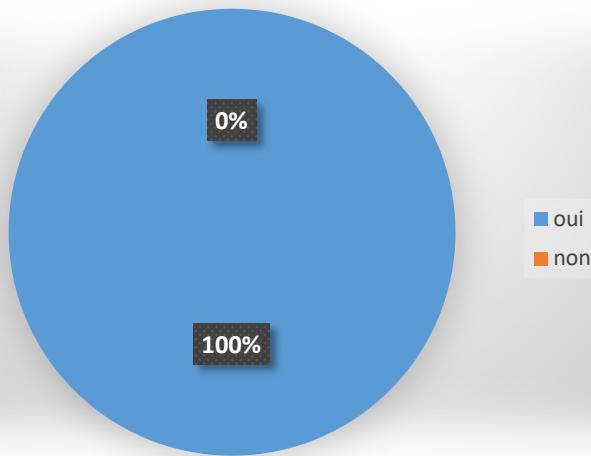
### a) Identification de la commune

Nom de la commune	Qualité	Localisation	Arrondissement	Responsable rencontré	Titre	Téléphone/whatsapp
MFOU	Commune d'arrondissement	MFOU	MFOU	BOMBA ESSOMBA PAUL	Chef de bureau des affaires sociales, santé et formation	694 63 44 18
YAOUNDE 2	Commune d'arrondissement	TSINGA	YAOUNDE 2		Cadre des affaires sociales	-
YAOUNDE 6	Commune d'arrondissement	ETOUG EBE	YAOUNDE 6	TSAFACK JEAN BOSCO	Chef service affaires sociales	699 96 83 27
MBANKOMO	Commune	-	MBANKOMO	LOLO BANGYA Pascaline	Chef service administratif et des affaires sociales	694 89 15 53
OBALA	Commune d'arrondissement	Chefferie	OBALA	-	Chef service affaires sociales	-

Tableau 7 : Identification de la commune

### b) Organisation structurelle

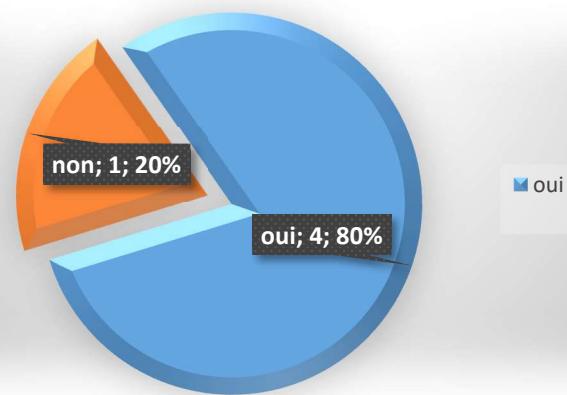
#### i) La Commune encadre-t-elle les EVH ?



Graphique 27 : La commune encadre-t-elle les EVH ?

Les 5 communes enquêtées encadrent les EVH.

#### ii) La Commune a-t-elle les moyens nécessaires pour cela ?



Graphique 28 : la commune a-t-elle les moyens ?

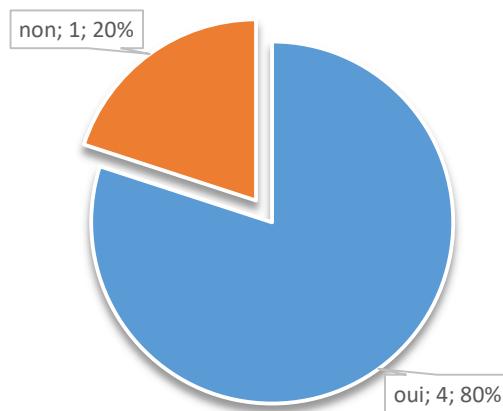
04 communes sur 05 (soit 80%) possèdent des moyens nécessaires pour encadrer les EVH. Il en est de même pour ce qui concerne l'existence d'un plan d'action.

**iii) Quelles sont vos autres cibles ?**

En dehors des EVH, les autres cibles des communes enquêtées sont :

- Les personnes du 3ème âge ;
- Les personnes déplacées internes et les réfugiés ;
- Les Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) ;
- Les Jeunes filles mères.

**iv) Avez-vous d'école (s) inclusive(s) que vous accompagnez ?**



*Graphique 29 : Existence des écoles inclusives dans la commune*

04 communes sur 05 (soit 80%) accompagnent les écoles inclusives de leur localité municipale. La mairie qui ne le fait pas est prête à le faire uniquement si les moyens financiers le permettent.

**v) La Commune peut-elle être capable de prendre en charge le salaire de quelques enseignant-e-s "spécialisés" des écoles inclusives ?**

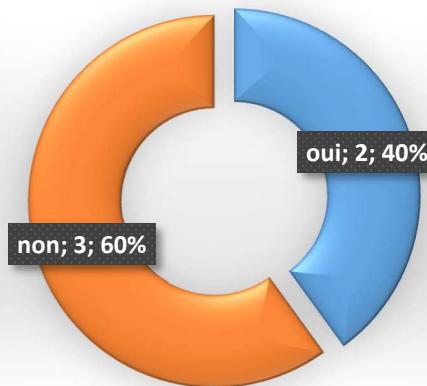


*Graphique 30 : prise en charge le salaire des enseignants spécialisés des écoles inclusives*

60% (soit 03) des communes sont capable de prendre en charge les salaires des enseignant-e-s spécialisées dans les écoles inclusives. Les 2 autres mairies (soit 40%) se disent prêtes à le faire si l'Etat met à leur disposition les moyens nécessaires.

### c) Questions spécifiques

#### i) Avez-vous un répertoire des enfants et autres personnes souffrant de handicaps de votre Commune ?



*Graphique 31 : Existence d'un répertoire des EVH dans la commune*

Plus de la moitié (soit 60%) des communes ont un répertoire constitué de plusieurs EVH qu'elles encadrent dans leur localité.

#### ii) Quels sont généralement les besoins des EVH à besoins spéciaux ?

Selon lesdites communes, les besoins des EVH sont les suivantes :

- Besoin d'appareillages (chaise roulante, béquilles, canne blanche, kit auditif, prothèse) ;
- Besoin d'aide financière,
- Besoin d'enseignants spécialisés ;
- Besoin de kit scolaire (frais de scolarité, fournitures scolaires) ;
- Besoin d'appui alimentaire et sanitaire.

#### iii) Qu'apportez-vous comme appuis sur le plan social, aux personnes handicapés en général et aux enfants en particulier ?

De manière général, l'appui des communes aux personnes handicapées sur le plan social porte sur :

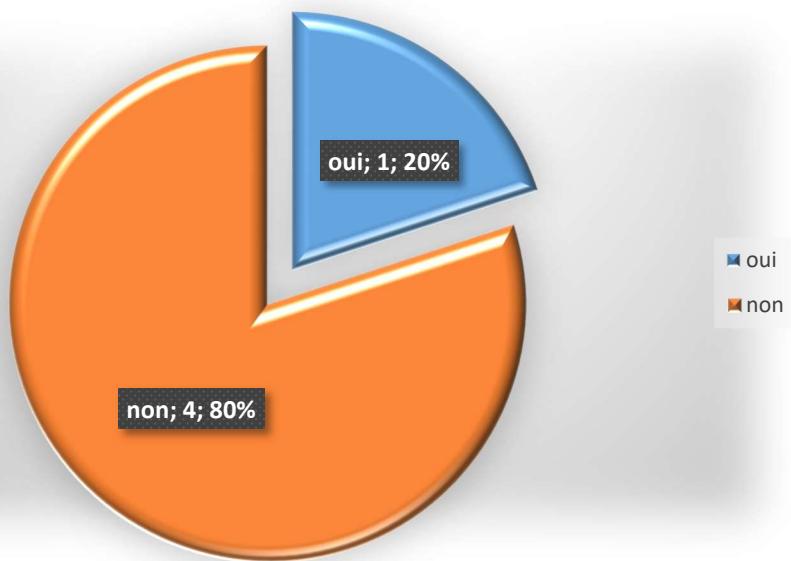
- Les kits alimentaires ;
- Les appareillages (lit, béquilles, chaise roulante, etc...) ;
- Les besoins de première nécessité ;
- L'appui financier ;

- L'appui pour création des Activités Génératrices de Revenu ;
- L'appui pour la scolarité ;
- La délivrance des cartes d'indigence et d'actes de naissance ;
- L'exonération des impôts.

**iv) Quels sont vos besoins en renforcement de capacités ?**

- Formation des cadres des services des affaires sociales en prise en charge et suivi des EVH ;
- Formation en éducation inclusive.

**v) Avez-vous déjà entendu parler du CEFAN (Cameroon Education For All Network)**



*Graphique 32 : Connaissance du CEFAN par les communes*

Sur les 05 communes enquêtées, une seule (soit 20%) a déjà entendu parler du CEFAN. Il s'agit de la commune de Yaoundé 2. En revanche, les 04 autres communes (soit 80%) veulent aussi collaborer avec le CEFAN.

### **3- DIFFICULTES RENCONTREES, FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE**

#### **3.1- Difficultés rencontrées**

Au cours de la présente étude, les enquêteurs/trices ont rencontrés plusieurs difficultés lors de leurs différentes descentes sur le terrain ; entre autres :

- La période choisie pour l'étude à savoir le mois de mai qui est le début des examens et autres concours au Cameroun (entrée en 6<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement technique) ; ainsi que de plusieurs fêtes (du Travail, de l'Ascension, du 20 mai etc...),
- L'absence des élèves dans les écoles pour diverses raisons (arrêts des cours, enfants gardés à la maison pour raisons économiques),

- Les demandes des autorisations de la hiérarchie pour répondre aux questions par certains responsables des départements ministériels sectoriels au niveau local,
- Les exigences et autres demandes financières de certains répondants,
- Les rendez-vous non honorés par beaucoup de répondants,
- Le manque de personnels spécialisés pour aider les EVH à répondre aux questions ; cas d'enfants déficients visuels et/ou auditifs par exemple,

### 3.2- Forces de l'Etude

- Rencontre des différentes cibles sur le terrain,
- Echanges francs et directs avec certains EVH,
- Etude faite en zones tant rurales qu'urbaines, ainsi que dans les Communes,
- "Récolte" des évidences sur la problématique de la scolarisation des EVH dans la région du Centre auprès des cibles principales.

### 3.3- Limites de l'Etude

Cette Etude connaît plusieurs limites. Le titre même déjà annonce qu'elle sera réalisée dans toute la région du Centre ; et pourtant, ladite s'est limitée dans quelques arrondissements car :

- Seules quatre (04) départements sur dix (10) que compte la région du Centre ont été pris en compte et visités,
- Seules six (06) Communes ont été visitées sur près d'une cinquantaine,
- Presque tous les responsables communaux ont préféré confier le questionnaire à un personnel de la Commune,
- Un pré-test avait été fait une année plus tôt avant le travail de collecte proprement dit et ceci uniquement dans quelques établissements scolaires de la ville de Yaoundé,
- Pas de descente dans les villages des zones dites enclavées et véritablement rurales. Ce qui fait que les EVH de l'arrière-pays n'ont pas été touchés,
- Limite du budget de l'Etude ; ce qui n'a pas permis de couvrir les dix (10) départements de la région du Centre.

## 4- LECONS APPRISES

- ▣ Les EVH sont dans le besoin en matière d'encadrement et, partant d'éducation dans la région du Centre,
- ▣ La "**Politique Nationale de l'éducation inclusive**" du Cameroun doit être actualisée et mieux adaptée ; et ceci afin de mieux l'adapter aux contextes et surtout aux différents types de handicaps que l'on rencontre au niveau du Cameroun,
- ▣ Les enseignants "spécialisés" sont en manque dans les écoles et pour cela, la nécessité de les former en quantité se fait déjà sentir,

- ▣ Le gouvernement doit être sûr de la présence d'enseignants spécialisés dans une école avant de la « transformer » en « école inclusive »,
- ▣ Fédérer les forces vives de la communauté éducatives afin qu'elles apportent leurs appuis pour l'accompagnement des EVH, et partant, des écoles dites inclusives,
- ▣ Plusieurs Communes n'ont jamais entendu parler du **CEFAN** ; et de ce fait aimeraient travailler avec la Coalition après l'Etude,
- ▣ Plusieurs Communes accompagnent déjà les EVH et d'autres groupes vulnérables qui sont dans le besoin (OEV ; albinos ; populations autochtones ; IDP's etc.),
- ▣ De nombreuses Communes n'ont pas de répertoires d'EVH,
- ▣ Les EVH sont principalement les “laissés pour compte” en matière de scolarisation dans la région du Centre...

## 5- RECOMMANDATIONS

Ces dernières sont, pour la plupart, destinées à l'Etat du Cameroun qui a pris des engagements internationaux en ratifiant et en signant les **ODD (objectifs de développement durable)** qui engagent le Cameroun ; principalement l'**ODD4** dont l'objectif est « **d'Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

A cet effet, l'Etat est responsable de sa population et ceci sans discrimination aucune. Pour cela, il doit :

- ❖ Entreprendre différentes actions tant au niveau local que national en faveur de cette catégorie d'enfants ayant des besoins spéciaux EBS),
- ❖ Etablir un répertoire national de cette catégorie d'enfants (EVH),
- ❖ Former suffisamment des éducateurs spécialisés pour ces différentes catégories de handicap dont souffrent ces enfants,
- ❖ Doter toutes les structures qui encadrent les EVH de matériels adaptés aux types de handicap des enfants qu'elles encadrent,
- ❖ Organiser des campagnes nationales d'information et/ou accompagner les structures et organisations qui travaillent sur cette problématique,
- ❖ Profiter de la célébration des différentes journées mondiales consacrées à ces EVH et autres PVH pour montrer que l'Etat est préoccupé par la question,
- ❖ Sensibiliser les parents et partant les familles afin qu'elles acceptent de “montrer” au grand jour ; à savoir de s'occuper de la prise en charge de leurs enfants vivant avec un ou plusieurs handicaps,

- ❖ Encourager les structures et autres organismes privés (écoles ; orphelinats ; fondations) à s'occuper de cette catégorie d'enfants,
- ❖ Expérimenter l'éducation dite inclusive dans les écoles privées laïques et confessionnelles du Centre ; voire du Cameroun.

## 6- ACTIONS DE PLAIDOYER

Le CEFAN, à plus d'un titre, est très interpelé à ce niveau. A cet effet, la Coalition qu'elle représente doit penser à :

- ✓ Trouver des partenaires voire des financements afin Renforcer les capacités des enseignants/tes en les spécialisant dans l'encadrement des salles de classes qui ont des EVH,
- ✓ Plaider afin qu'on dote chaque école dite inclusive de tous les matériels et équipements nécessaires et adéquats à cette catégorie d'enfants ; et ceci selon ses possibilités et/ou avec l'appui des partenaires,
- ✓ Sensibiliser les parents ainsi que les familles des zones rurales et urbaines sur la nécessité d'envoyer leurs enfants ; filles et garçons à l'école ; particulièrement les EVH qu'ils gardent à la maison et dans les villages,
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation dans toutes les écoles (publiques et privées ; laïques et confessionnelles) afin qu'elles acceptent les EVH en leur sein,
- ✓ Sensibiliser les élèves dans toutes les écoles afin de lutter contre les discriminations et autres stigmatisations dont sont victimes les EVH,
- ✓ Faire des plaidoyer en direction des CTD/Communes pour un partenariat avec le CEFAN,
- ✓ Faire des plaidoyers en direction des collectivités territoriales décentralisées (CTD) pour une collaboration dans le cadre de l'établissement d'un répertoire des EVH et autres PVH de leurs communes.

## CONCLUSION

« L'étude sur la situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre » confiée à la Coordination Régionale du CEFAN pour le Centre a permis à cette dernière de montrer son savoir-faire en matière d'enquête et partant, de travail de terrain. Des cibles à interviewer aux sites à visiter en passant par le respect du timing, l'équipe a fait un travail acceptable ; malgré quelques difficultés rencontrées et vite surmontées afin de bien le conduire sur le terrain. Ce qui a permis à celle-ci de faire ressortir les leçons apprises, mais aussi et surtout des recommandations très fortes en direction d'intervenants bien ciblés.

C'est ainsi que, compte tenu des effets positifs de l'éducation dans l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement camerounais doit, entre autres, et ceci dans le cadre de la décentralisation, mettre sur pied un vaste programme infrastructurels scolaires adaptées à toutes les couches et catégories sociales. De même, il devrait financer et surtout subventionner la formation des enseignants spécialisés afin de faciliter l'accès à l'école de nombreux Enfants Vivants avec Handicap (EVH) qui ne vont pas toujours à l'école.

Au final, cette étude, qui a été réalisée dans cinq départements a permis aux enquêteurs et enquêtrices d'aller à la rencontre des populations cibles dans six (06) Communes. De même, elle a donné l'occasion de comprendre certaines situations réelles vécues par les EVH en milieu scolaire dans les localités camerounaise de la région du Centre.

C'est au vu de tout ce qui précède que nous pouvons tirer des conclusions qui s'imposent. Ces dernières, mieux comprises et surtout prises en compte par les décideurs qui sont les acteurs de premiers plans, peuvent aider à mieux comprendre ce que ces enfants vivent et surtout endurent au quotidien en matière de discrimination et de stigmatisation. Ce qui, sûrement, va aider à trouver des solutions idoines à ces problèmes adaptés à cette catégorie d'enfants.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Quelques photos du terrain

Annexe 2 : Exemplaire du Questionnaire

Annexe 3 : Références bibliographiques

## Annexe 1 : Quelques photos du terrain



Photo à l'issu des rencontres dans les délégations d'arrondissement



Photo à l'issu des rencontres avec les EVH et les enseignants dans les écoles



Photo à l'issu des rencontres avec les responsables des communes

## Annexe 2 : Exemplaire du Questionnaire

### Activité 1.1.1.1: Etude sur la situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre **GUIDE DU SONDAGE**

*Les données collectées dans le cadre de cette étude sont encadrées par la loi n° 2020/010 du 20 juin 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi stipule entre autres que toute information collectée lors des recensements ou enquêtes statistiques est confidentielle et ne peut être utilisée qu'a des seules fins d'analyses statistiques.*

**THEMATIQUE :** « Situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre

#### **A/- CIBLE N° 1 : Elève / EVH /DIREC-TEUR-TRICE**

##### **I/- IDENTIFICATION**

- 1)- Elève..... OUI..... NON..... Autre(s) Qualité.....
- 2)- Classe.....
- 3)- Etablissement scolaire : Ecole..... Publique..... Privé..... Confessionnelle..... Autre .....
- 4)- Sexe : M.....F.....
- 5)- Age :.....
- 6)- Quartier / Localité:.....
- 7)- Arrondissement :.....

##### **II/- QUESTIONS SPECIFIQUES**

- 1)- De quel(s) type(s) de handicap(s) souffre l'élève (l'enfant) ? Moteur.....Mental/Psychologique.....Visuel.....Auditif.....Multiple.....Autres.....
- 2)- Vit – il avec son / ses parent(s)? OUI.....NON.....Autres..... (à préciser).....
- 3)- Vit – il à côté de son établissement scolaire ? OUI.....NON.....Autres.....(à préciser)...
- 4)- y – a – t-il d'enseignants spécialisés au sein de l'école ? OUI..... NON..... Autres.....
- 5)- Si NON, quelles sont les difficultés rencontrées au sein de l'établissement scolaire ?  
.....
- 6)- A – t- il/elle des difficultés d'apprentissage en classe ?: OUI.....NON.....  
Si OUI, les quelles ?.....
- 7)-Est-il/elle victime de stigmatisation et/ou de discrimination à l'école ?  
OUI.....NON.....Autres (à préciser) .....
- 8)- Que peut-on faire pour l'aider à surmonter toutes ces difficultés ? .....
- 9)- Les Associations/OBC/ONG et/ou un MINISTÈRE l'accompagne- t – il / elle ? OUI.....  
..NON..... PARFOIS..... Autres (à préciser).....
- 10)- Si OUI, lequel(s)? .....
- 11)-Que lui apporte – il/elle comme appui/accompagnement?  
.....
- 12)- Peut – il/elle donner quelques informations sur cette structure/ce MINISTÈRE qui l'/les accompagne(nt)?.....  
.....

**Activité 1.1.1.1: Etude sur la situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre**

**GUIDE DU SONDAGE**

*Les données collectées dans le cadre de cette étude sont encadrées par la loi n° 2020/010 du 20 juin 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi stipule entre autres que toute information collectée lors des recensements ou enquêtes statistiques est confidentielle et ne peut être utilisée qu'a des seules fins d'analyses statistiques.*

**THEMATIQUE :** « Situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre

**B/- CIBLE N° 2 : LES SECTORIELLES**

**I/- IDENTIFICATION DE LA SECTORIELLE (MINAS/MINEDUB/MINFOF/MINESEC/MINESUP/ MINETFOP)**

- ❖ Nom du Ministère :.....
- ❖ Qualité (Ministère, Délégation Régionale, Délégation Départementale, Délégation d'Arrondissement) :.....
- ❖ Lieu de localisation :.....
- ❖ Arrondissement :.....
- ❖ Responsable :.....
- ❖ Téléphone (s) :.....
- ❖ WhatsApp :.....
- ❖ Email :.....

**II/- ORGANISATION STRUCTURELLE**

- ❖ La/le structure/MINISTÈRE encadre/accompagne – t- elle les EVH?: OUI.....  
NON..... Autres .....
- ❖ Si OUI, sur quel (s) aspect(s) particulier(s) mettez-vous l'accent ? Scolaire.....  
Sanitaire..... Psychologique ..... Nutritionnel..... Vestimentaire.....  
Multiforme.....
- ❖ Quels sont les principaux problèmes auxquels ces EVH sont confrontés ? .....
- ❖ Avez-vous un répertoire de ces enfants /EVH?.OUI. ....NON ..... Autres.....
- ❖ La/le MINISTÈRE/structure a – t- elle les moyens nécessaires pour cela?:  
OUI.....NON.....Autres (à préciser).....
- ❖ La structure a – t- elle un Plan d'action dans ce sens (Encadrement/Accompagnement des EVH)?: OUI.....NON.....Autres (à préciser) .....
- ❖ Quelles sont vos autres cibles ?.....

**III/- QUESTIONS SPECIFIQUES**

- ❖ Combien d'enfants/EVH avez – vous déjà accompagnés/encadrés ?: .....
- ❖ Quels sont généralement les besoins de ces cibles? Pouvez-vous citer les principaux ?: .....
- ❖ Quels sont vos besoins (Structure/MINISTÈRE) en renforcement de capacités ?: .....
- ❖ Avez-vous déjà entendu parler de l'ONG CEFAN (Cameroon Education For All Network) :  
OUI.....NON.....Autres.....
- ❖ Une collaboration est-elle possible avec votre administration de tutelle (MINISTÈRE)? .OUI..... NON.....Autres(à préciser).....  
.....

**Activité 1.1.1.1: Etude sur la situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre**

**GUIDE DU SONDAGE**

*Les données collectées dans le cadre de cette étude sont encadrées par la loi n° 2020/010 du 20 juin 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi stipule entre autres que toute information collectée lors des recensements ou enquêtes statistiques est confidentielles et ne peut être utilisée qu'a des seules fins d'analyses statistiques.*

**THEMATIQUE :** « Situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre »

**C/- CIBLE N° 3: ASSOCIATIONS / OSC / OBC / ONG**

**I/- IDENTIFICATION DE L'OSC / OBC / ONG**

- ❖ Nom de la structure :.....
- ❖ Lieu de localisation :.....
- ❖ Arrondissement :.....
- ❖ Responsable :.....
- ❖ Qualité de la personne rencontrée :.....
- ❖ Téléphone (s) :.....
- ❖ WhatsApp :.....
- ❖ Email :.....
- ❖ Qualité: Association.....OBC.....ONG.....Autres.....(à préciser) .....
- ❖ Quartier / Localité:.....
- ❖ Catégorie : Local..... National..... Sous – régional..... Régional.....Africaine..... International..... Autres.....

**II/- ORGANISATION STRUCTURELLE**

- ❖ La structure est – elle légalisée ? : OUI.....NON.....
- ❖ La structure a – t- elle un Statut ?: OUI.....NON.....
- ❖ La structure a – t- elle un Plan d'action ?: OUI.....NON.....
- ❖ Quelles sont vos cibles principales?: .....
- ❖ Avez-vous un ou bien des partenaires qui vous accompagnent dans vos actions ? OUI.....NON..... Autres .....

**III/- QUESTIONS SPECIFIQUES**

- ❖ Combien d'enfants/EVH avez –vous déjà accompagnés ?: .....
- ❖ Avez-vous un répertoire des enfants / EVH que vous accompagnez ? OUI.....NON..... Autres.....
- ❖ Quels sont généralement les besoins de ces cibles/EVH/Enfants à besoins spéciaux?: ...
- ❖ Accompagnez-vous les écoles qui acceptent l'inclusion scolaire ? OUI... NON... Autres.....
- ❖ Connaissez-vous d'autres structures associatives qui font le travail similaire au vôtre ? OUI ..... NON ..... Autres .....
- ❖ Si oui, pouvez-vous nous communiquer leur(s) contact (s)
- ❖ Quels sont vos besoins en terme de renforcement des capacités ?: .....



**Activité 1.1.1.1: Etude sur la situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre**

**GUIDE DU SONDAGE**

*Les données collectées dans le cadre de cette étude sont encadrées par la loi n° 2020/010 du 20 juin 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi stipule entre autres que toute information collectée lors des recensements ou enquêtes statistiques est confidentielle et ne peut être utilisée qu'a des seules fins d'analyses statistiques.*

## **THEMATIQUE : « Situation des Enfants Vivants avec Handicap (EVH) en milieu scolaire dans la région du Centre »**

## D/- CIBLE N° 4: LES CTD's/ COMMUNES

## I/- IDENTIFICATION DE LA CTD/COMMUNE

- ❖ Nom de la Commune :.....
  - ❖ Qualité (Commune, Commune d'Arrondissement) :.....
  - ❖ Lieu de localisation :.....
  - ❖ Arrondissement :.....
  - ❖ Responsable rencontré :.....
  - ❖ Titre :.....
  - ❖ Téléphone (s) :.....
  - ❖ WhatsApp :.....
  - ❖ Email :.....
  - ❖ Site web/facebook.....

## II/- ORGANISATION STRUCTURELLE

- ❖ La Commune encadre – elle les EVH? : OUI.....NON..... Autres.....
  - ❖ La Commune a – t- elle les moyens nécessaires pour cela?: OUI.....NON..... Autres
  - ❖ La Commune a – t- elle un Plan d'action dans ce sens?: OUI.....NON.....
  - ❖ Quelles sont vos autres cibles ?.....
  - ❖ Avez-vous d'école (s) inclusive(s) que vous accompagnez ? OUI ..... NON ..... Autres...
  - ❖ Si NON, êtes –vous prêts à le faire ? OUI.... NON ..... Autres .....
  - ❖ La Commune peut-elle être capable de prendre en charge le salaire de quelques enseignant-e-s "spécialisés" des écoles inclusives ? OUI ..... NON ..... Autres .....

### III/- QUESTIONS SPECIFIQUES

- ❖ Combien d'enfants à besoins spéciaux/EVH avez –vous déjà accompagnés/encadrés?: ..
  - ❖ Avez-vous un répertoire des enfants et autres personnes souffrant de handicaps de votre Commune ? OUI ..... NON .....Autres .....
  - ❖ Quels sont généralement les besoins de ces cibles/EVH/Enfants à besoins spéciaux?: ..
  - ❖ Qu'apportez-vous comme appuis, sur le plan social, aux personnes handicapés en général et aux enfants en particulier ?.....
  - ❖ Quels sont vos besoins en renforcement de capacités ?:.....
  - ❖ Avez-vous déjà entendu parler du CEFAN (Cameroon Education For All Network) : OUI.....NON.....Autres.....

- ❖ Est-il possible de collaborer avec elle ?: OUI.....NON.....

## Annexe 6 : Références bibliographiques

- ❖ Cameroon Tribune N° 12650/8849 du Vendredi 4 Novembre 2021 : « **Sous-scolarisation des enfants handicapés : Le MINAS tire la sonnette d'alarme** »
- ❖ MBOM.I.E (2012). Mémoire de Master Professionnel en démographie : « **Déterminants familiaux de la non scolarisation des enfants vivants avec un handicap au Cameroun entre 2001 et 2007** ». IFORD.
- ❖ Paul BIYA (2010). **Loi N° 2010/002 du 13 avril 2010 portant "Protection et promotion des personnes handicapées"**. Assemblée Nationale.
- ❖ Google (2022). « **Neuf enfants vivants avec un handicap sur dix ont des difficultés** ». MINAS
- ❖ NGO NGUEM.P.(2023). « **Handicap : Le Cameroun lance une campagne de sensibilisation pour une école inclusive** ».
- ❖ Facebook (2021). « **Cameroun – Droits à l'éducation : Les jeunes handicapés laissés pour compte** ».
- ❖ Google(2022). Célébration de la Journée des personnes handicapées - ‘**Evaluation des politiques nationales dans le système éducatif pour les enfants handicapés : le MINAS et la CBChs (Cameroon Baptist Convention Health Services) organisent la Campagne "TIRER LA SONNETTE D'ALARME 2021"**’.
- ❖ Facebook (2020). « **Cameroun – Education. L'intégration des enfants handicapés préoccupe** ».
- ❖ BEAUCHER.H.(2012). « **La scolarisation des enfants en situation de handicap en Europe** ». Crid.
- ❖ Paul BIYA. (2018). **Décret N°2018/6234/PM du 26 juillet 2018 portant "Réorganisation du Comité National pour la réadaptation et la réinsertion socio-économique des personnes handicapées "**;
- ❖ MINAS. **Arrêté N°1011/MINAS du 14 août 2018 fixant les "Modalités d'établissement et de délivrance de la Carte Nationale d'Invalidité"**,
- ❖ MINSANTE & MINAS. **Arrêté Conjoint N° 0001/MINSANTE/MINAS du 13 août 2018 fixant les "Modalités d'établissement et de délivrance du Certificat Médical Spécial"**;
- ❖ Etat du Cameroun et Ratification de certaines Conventions, Pactes, Traités, Chartes internationaux:
- **CDE (Convention relative aux droits de l'enfant)** ;

- **CADBE** (Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant),
- **DUDH** (Déclaration universelle des droits de l'Homme),
- **CEDEF** (Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes),
- **CADHP** (Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples),
- **PIDCP** (Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques),
- **PIDESC** (Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels)...
  - ❖ OIT/UNAPHAC/MINTSS. **Recueil des Textes juridiques** relatifs à la **promotion et la protection des droits des personnes handicapées au Cameroun**.